



## Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

Articles L 233-8-II du Code de Commerce  
et 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

### Déclaration au 31 Décembre 2010

Puteaux, le 03 janvier 2011

|  |            |
|--|------------|
| Nombre de titres composant le capital en circulation | 42 352 795 |
| Nombre total de droits de vote théoriques*           | 59 953 289 |
| Nombre total de droits de vote exerçables            | 59 925 968 |

\* Les droits de vote théoriques (ou brut) servent de base de calcul pour les franchissements de seuils : ils intègrent les droits de vote attachés aux actions privées de ce droit (auto-détention, contrat de liquidité etc.) voir note AMF du 17 juillet 2007 et article L.233-7 du Code de commerce.

Les statuts d'ORPEA ne contiennent pas de clause imposant des déclarations de franchissements de seuils complémentaires aux déclarations relatives aux seuils légaux.

Ces informations sont également disponibles sur le site internet d'ORPEA, rubrique « Finance – Informations générales » : [www.orpea.com](http://www.orpea.com)